Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-245614433-20260203-N11BC030226-DE

Décision du bureau communautaire
N°11-BC 03.02.26

L'an deux mille vingt-six, le févier à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 28 janvier 2026, s'est réuni en présentiel au siège de Pontivy Communauté, 1, Place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Bernard Le Breton.
Le bureau communautaire est composé du Président, de 12 Vice-présidents et de 14 membres.

Etaient présents : Bernard Le Breton, Président, Christine Le Strat, Marc Ropers, Claude Viet, Jean Luc Le Tarnec, Jean Guillot, Michel Pourchasse, Véronique Delmouly, Laurent Ganivet, Jean-Pierre Le Ponner, Joël Marivain, et Lionel Ropert, Vice-président(e)s ; Daniel Audo, Sylvette Le Strat, Stéphanie L'Hostis-Le Diagon, Dominique Guégan, Bernard Lécuyer, Jean-Pierre Le Clainche, Eric Le Denmat, Rolland Le Lostec, Claude Albert Le Bris et Olivier Constant, membres.
Étaient excusés : Jean-Jacques Videlo, Vice-président, Christophe Guerrey, Victorien Leman, Stéphane du Pontavice et Valérie Béra, membres.

Internalisation de la centrale Ponditad et acquisition de la solution PADAM
Programme LEADER — Demande de subvention

Vu les délibérations du conseil communautaire n°02-CC03.12.24 et n°08-CC02.12.25, en date du 3 décembre 2024 et du 2 décembre 2025, relatives au service TAD et à la gestion des réservations.

Pontivy Communauté en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, organise depuis 2013 un service de transport à la demande Ponditad sur son territoire, qui a connu plusieurs modifications depuis sa mise en place.

Considérant l'opportunité de renforcer la lisibilité, faciliter l'utilisation et la qualité de son service TAD, Pontivy Communauté a décidé d'internaliser la gestion des réservations à compter de mars 2026, en l'adossant au guichet d'accueil de la gare et en s'appuyant sur la solution numérique PADAM.

Cette solution est composée de 4 interfaces :
- Site de gestion pour la centrale
- Site de gestion pour les transporteurs
- Site de réservation pour les usagers
- Application conducteurs

Le coût de la solution PADAM permettant l'internalisation de la gestion des réservations est de 18 000 € HT la 1ère année, qui comprend le déploiement, la licence des 4 interfaces et la licence pour les 5 véhicules.

Plan de financement du projet :

DEPENSES		RECETTES	
Nature des Dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Montant HT
Déploiement des interfaces et paramétrage	6 000 €	LEADER (80%)	14 400 €
Licence standard, mises à jour, maintenances	6 000 €	Autofinancement Pontivy Communauté (20%)	3 600 €
Licence pour 5 véhicules	6 000 €		
TOTAL	18 000 €	**TOTAL**	**18 000 €**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **de valider le plan de financement du projet intégrant un cofinancement LEADER ;**
- **d'autoriser le Président à solliciter la subvention au titre du programme LEADER 2023-2027 porté par le Syndicat Mixte du Pays de Pontivy ;**
- **d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette décision.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Le Président
Bernard Le Breton

Pontivy Communauté